

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vous êtes invité(e) à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera :

Le lundi 11 Septembre 2023 à 20 heures
Salle du Conseil - Mairie de SAINT-ANDRE-GOULE-D'OIE

Veuillez agréer, l'expression de mes salutations distinguées.

A Saint-André-Goule-d'Oie le 5 Septembre 2023
Le Maire, J.DALLET



ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 3 juillet 2023

Finances – Administration Générale – Personnel

- Personnel communal / possibilité de recruter un agent contractuel pour accroissement temporaire d'activité au restaurant scolaire ;
- Indemnité de gardiennage des églises / montant à attribuer en 2023 ;
- Admission en non-valeur sur le budget communal ;
- Désignation d'un référent déontologique pour les élus locaux ;

Affaires scolaires – Action sociale – Personnes âgées

- Convention avec l'OGEC et l'Ecole Pierre Monnereau pour la surveillance de la cour pendant le temps de pause méridienne ;

Aménagement – Urbanisme – Environnement

- Consultation des entreprises pour le désamiantage et la déconstruction d'anciens poulaillers industriels ;

Petite enfance – Action jeunesse – Culture

Communication – Associations – Sports – Loisirs

Voirie et chemins ruraux

- Convention avec le SyDEV pour le changement des lampes au Vivier et au Doué ;

Questions diverses

Compte-rendu des commissions communales et intercommunales ;

Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation ;

Calendrier des réunions ;

En cas d'impossibilité d'assister au Conseil et si vous voulez utiliser le pouvoir ci-dessous merci de bien vouloir retourner ce dernier dûment rempli et signé pour le 11 septembre 2023 14H.

BON POUR POUVOIR - CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2023

Je soussigné	
Donne pouvoir à	
pour me représenter à la réunion du Conseil Municipal de SAINT ANDRE GOULE D'OIE (Vendée) convoqué pour le 11 septembre 2023, de prendre part à toutes délibérations, d'émettre tous votes et de signer tous documents. Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.	
Fait à Saint-André-Goule d'Oie le :	(signature)